



Municipalité de Valeyres-sous-Ursins

Préavis municipal N°38/2025 du 3 novembre 2025

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Concernant

Le Budget de l'Entente intercommunale pour la STEP 2026

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le budget 2026 de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration.

Les Municipalités d'Ursins et de Valeyres-sous-Ursins se sont réunies en date du 6 octobre 2025 à Valeyres-sous-Ursins, afin d'établir ledit budget. Elles étaient représentées par M. Blaise Chapuis, syndic, MM. Grégory Bréchon et Renaud Vuarras, municipaux en charge du dicastère de l'épuration, Mme Emilie Thomas, secrétaire, ainsi que Mme Sandra Gonin, boursière. Le budget de la STEP a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025.

Le budget 2026 de la STEP présente un total des charges de CHF 75'700.- et un total des recettes de CHF 75'800.-, pour un excédent de revenus de CHF 100.-.

La participation communale s'élève à CHF 31'800.-.

Principaux commentaires :

- **110.306** augmentation due au changement de législature
- **460.303** adaptation aux chiffres 2024
- **460.311** comme pour 2025, aucun achat de machines planifié
- **460.312** adaptation au coût réel 2024
- **460.314** pas de travaux prévus sur le bâtiment
- **460.315** base de CHF 4'300.- pour le contrat d'entretien. Changement de l'automate de commande du tableau électronique et installation d'une téléalarme
- **460.380** l'alimentation annuelle du fonds de réserve est supprimée pour 2026, à cause des dépenses importantes
- **460.480** comme prévu sur le budget 2025 déjà, un prélèvement sera effectué au fonds de réserve pour compenser le coût de l'entretien des installations

Le présent préavis a été adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre 2025.

Conclusion :

La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-URSINS

Vu le préavis, entendu le rapport de la Commission de gestion et considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

D'accepter le budget pour l'année 2026 de l'Entente intercommunale pour la station d'épuration.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

	Le Syndic		La Secrétaire
	Blaise Chapuis		
			Emilie Thomas

STEP

Compte de fonctionnement selon les tâches

		Charges 2024	Revenus 2024	Budget Charges 2025	Budget Revenues 2025	Budget Charges 2026	Budget Revenues 2026
1	ADMINISTRATION GENERALE						
10	Autorités	2'917.10		3'100.00		3'400.00	
101	> Comité	350.00		500.00		500.00	
300	> > Jetons de présence, traitements séance du comité	350.00		500.00		500.00	
11	Administration						
110	> Personnel administratif	2'567.10		2'600.00		2'900.00	
301	> > Salaire boursière et secrétaire	2'567.10		2'600.00		2'900.00	
306	> > Indemnisation et remboursement frais (voiture, vacations, séance)	770.00		800.00		800.00	
309	> > Autres charges (indemnités vacances)	1'307.50		1'200.00		1'500.00	
310	> > Fournitures de bureau et photocopies	250.85		300.00		300.00	
318	> > Honoraires et prestations de service (CCP, téléphones admin., fi	43.75		100.00		100.00	
		195.00		200.00		200.00	
4	TRAVAUUX						
46	Réseau d'égouts et d'épuration	66'667.17	69'740.00	71'500.00	74'600.00	72'300.00	75'800.00
460	> Frais d'exploitation	66'667.17	69'740.00	71'500.00	74'600.00	72'300.00	75'800.00
301.1	> > Salaire du surveillant	6'499.95		6'500.00		6'500.00	
301.2	> > Salaire du remplaçant surveillant, interventions non planifiées et	1'790.00		3'000.00		3'000.00	
303	> > Assurance sociale des salariés (AVS)	853.60		1'200.00		1'000.00	
305	> > Assurance accidents SUVA et IJM maladie	333.55		500.00		500.00	
306	> > Indemnisation et remboursement frais	383.00		400.00		400.00	
309	> > Autres charges (indemnités vacances)	1'027.30		1'200.00		1'200.00	
311	> > Achat de matériel et machines	121.20		1'000.00		1'000.00	
312	> > Consommation d'eau et d'électricité	7'770.25		11'500.00		9'000.00	
313	> > Achat de produits spécialisés	1'294.90		2'500.00		2'500.00	
314	> > Entretien de l'immeuble	3'404.15		1'500.00		1'000.00	
315	> > Entretien et rénovation des installations	16'622.70		12'000.00		22'000.00	
315.1	> > Nettoyage des fosses	2'846.75		5'000.00		5'000.00	
318.1	> > Assurance incendie, analyses, prestations de services	2'626.40		3'000.00		3'000.00	
318.2	> > Enlèvement et incinération des boues	10'953.42		12'000.00		12'000.00	
319	> > Taxe financement élimination micropolluants OFEV	4'140.00		4'200.00		4'200.00	
380	> > Attribution à Fonds de réserve pour la rénovation de la STEP	6'000.00		6'000.00			
436	> > Remboursements de tiers, taxe micropolluants Valeyres et Ursin		4'140.00		4'200.00		4'200.00
452.1	> > Versement de Valeyres-sous-Ursins		32'800.00		35'200.00		31'800.00
452.2	> > Versement d'Ursins		32'800.00		35'200.00		31'800.00
480	> > Prélèvement au fonds de réserve pour la rénovation de la STEP						8'000.00
	Total des charges et des revenus	69'584.27	69'740.00	74'600.00	74'600.00	75'700.00	75'800.00
	Résultat: Excédent de revenus	155.73				100.00	
	Résultat: Excédent de charges						
	Totaux	69'740.00	69'740.00	74'600.00	74'600.00	75'800.00	75'800.00